



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
9 août 2011
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2011
New York, 6-9 septembre 2011
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays pour le Malawi,
2012-2016**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	1-8	2
II. Coopération antérieure et enseignements tirés	9-11	3
III. Programme proposé.....	12-20	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme.....	21-24	7
Annexe		
Cadre des résultats et d'allocation de ressources du PNUD pour le Malawi, 2012-2016.		8



I. Analyse de la situation

1. La Stratégie de croissance et de développement du Malawi (MGDS) II 2011/12-2015/16 est la stratégie opérationnelle globale à moyen terme du Malawi. Son principal objectif reste la réduction de la pauvreté et l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Elle est organisée en six domaines thématiques : i) croissance économique durable; ii) développement social; iii) services sociaux et gestion des risques liés aux catastrophes; iv) développement des infrastructures; v) amélioration de la gouvernance et; vi) questions intersectorielles liées à l'égalité des femmes et des hommes et au renforcement des capacités. La Stratégie de croissance et de développement du Malawi I a permis au pays d'atteindre la stabilité macro-économique, la croissance économique, une réduction sans précédent de la pauvreté, la sécurité alimentaire au plan national et une diminution de 50 % de la prévalence du VIH.

2. Selon le rapport national 2010 sur les OMD, le Malawi reste sur la bonne voie pour atteindre cinq des huit OMD. Le bilan de pays 2010 des Nations Unies a souligné la disponibilité limitée des ressources, l'inefficacité dans leur utilisation, l'insuffisance du ciblage et des capacités nationales d'exécution, qui ont entravé la réalisation des OMD d'ici 2015. Ces obstacles ont également freiné les progrès s'agissant d'objectifs que le pays était en bonne voie d'atteindre. Les OMD dont la réalisation est remise en question sont : l'Objectif 2 (Assurer l'éducation primaire pour tous), l'Objectif 3 (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et l'Objectif 5 (Améliorer la santé maternelle). Tous les indicateurs montrent que les femmes restent à la traîne, qu'il s'agisse des pourcentages d'enfants scolarisés au niveau primaire ou ayant achevé le cycle d'études primaires, de l'occupation d'emplois salariés ou encore de l'accès à des fonctions politiques. Au fil des ans, les capacités nationales susceptibles de traiter les questions sexospécifiques se sont fortement fragmentées et ne disposent pas à l'heure actuelle d'un cadre d'action clair.

3. En dépit d'un doublement de l'aide depuis 2004 et d'une croissance économique de l'ordre de 6 à 9 % depuis 2006, le Malawi demeure un pays aux moyens limités. Compte tenu des besoins divers et urgents de la population du Malawi, notamment des femmes et des jeunes, il est peu probable que l'augmentation des revenus du Gouvernement permette d'assurer le développement requis des services sociaux et des investissements publics. L'aide extérieure au développement contribue à hauteur de 18 % (estimation) au produit intérieur brut (PIB). La gestion et la négociation de l'aide demeurent de véritables défis pour le Gouvernement du Malawi, et ce malgré l'adoption en 2008 de la Stratégie d'aide au développement (SAD) et la participation active aux consultations menées dans le cadre de la Déclaration de Paris.

4. Du fait de l'inconsistance des données factuelles nationales et du manque de capacité à utiliser les données existantes dans l'élaboration et la planification des politiques, les facteurs d'inefficacité dans le processus de développement n'ont pas été correctement identifiés et traités. De plus, le pays a souffert d'une pénurie chronique de ressources humaines à tous les échelons, comme en témoignent les faibles niveaux d'alphabétisation et de numératie fonctionnelles et le nombre limité de professionnels de la médecine, du droit, de la comptabilité ou encore de l'enseignement. La capacité du secteur public à mettre en œuvre et dispenser les services a pâti d'un manque chronique de financements et reste, malgré les progrès

des dernières années, encore loin des normes reconnues d'efficacité, d'efficience et de responsabilité.

5. En dépit d'une croissance économique relativement élevée, la sécurité alimentaire du pays et le recul de 30 % de la pauvreté au cours des cinq dernières années, 39 % de la population continuent de vivre en dessous du seuil de pauvreté national. La proportion de la population en extrême pauvreté stagne à 15 %, et la part représentée par les 20 % de personnes les plus pauvres dans la consommation nationale a stagné à 10 %. Le faible impact de la croissance sur les groupes vulnérables, y compris les femmes, est la conséquence du manque de politiques et de stratégies ciblées pour assurer aux pauvres emplois et revenus. Le secteur privé, moteur essentiel dans la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, est confronté à des défis majeurs dans l'accès aux innovations, aux opportunités de commerce et aux financements.

6. Les moyens de subsistance de plus de 80 % de la population reposent directement sur les ressources naturelles, et les moyens énergétiques de 99,7 % de personnes dépendent de la biomasse. Plus de 80 % de la population du Malawi vivent dans des zones rurales, et 95 % pratiquent une agriculture de subsistance caractérisée par une production de maïs tributaire des pluies et à faible productivité et l'appauvrissement des sols (un programme de subventions à la productivité agricole poursuivi depuis 2005 a cependant permis une forte croissance des petites exploitations et une amélioration de la sécurité alimentaire des ménages). Un rapport de 2010 de l'Initiative Pauvreté-Environnement du PNUD et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a estimé que la gestion préjudiciable des ressources naturelles coûte annuellement au Malawi 5,3 % de son produit intérieur brut (PIB). Étant donné la vulnérabilité historique aux catastrophes naturelles, les changements climatiques auront probablement pour conséquence une érosion des avancées dans l'atteinte des OMD du fait de la combinaison d'une vulnérabilité accrue aux sécheresses et aux inondations et d'une réponse nationale faible et non coordonnée.

7. Depuis 2009, le Malawi est parvenu à faire baisser la prévalence du VIH parmi les femmes enceintes de 15 à 24 ans : de 24 % en 2005, elle est tombée à 12 %. Près de 255.000 habitants du Malawi suivent actuellement un traitement antirétroviral. Plus de 85 % des ressources consacrées au VIH et à la lutte contre le sida sont fournis par des partenaires de développement. Cette situation soulève des préoccupations quant à l'accessibilité financière et la viabilité à long terme de la réponse nationale.

8. Depuis les premières élections multipartites en 1994, le Malawi a consolidé sa démocratie et renforcé la responsabilité de ses institutions gouvernementales. Les élections présidentielles et législatives de 2009, libres et crédibles, ont prouvé le succès du processus de maturation démocratique. Les progrès enregistrés dans la démocratie participative au niveau local et la décentralisation ont été ralentis par la non tenue des élections des pouvoirs locaux prévues en 2004 et 2010.

II. Coopération passée et enseignements tirés

9. L'examen à mi-parcours du programme de pays 2008/11 et l'évaluation des résultats des activités de développement pour le Malawi de 2010 ont mis en lumière les relations de travail étroites entre le Gouvernement et la société civile, qui ont

permis au PNUD de soutenir techniquement les nouveaux cadres politiques de gestion des risques liés aux catastrophes, de gestion et d'efficacité de l'aide, d'appui électoral, le lien entre environnement et pauvreté et l'évolution des OMD. Le PNUD a soutenu les efforts visant à doubler la représentation féminine au Parlement national, et s'est attaqué aux goulots d'étranglement dans les services publics en actualisant le cadre réglementaire interne du Gouvernement.

10. L'évaluation de l'initiative « Unis dans l'action », menée par le Gouvernement, a conclu que la réforme des Nations Unies au Malawi a amélioré l'efficacité et l'efficacité opérationnelles de l'Organisation dans le pays. L'appui conjoint des Nations Unies aux pratiques nationales d'évaluation et de suivi et la représentation accrue des femmes au Parlement national sont des exemples de résultats significatifs obtenus par les programmes conjoints gérés par le PNUD. La nouvelle division du travail des Nations Unies a confié au PNUD un rôle de chef de file dans ses domaines de prédilection traditionnels, en l'occurrence la gouvernance, les changements climatiques, la gestion des risques liés aux catastrophes et la parité des sexes, y compris la gestion des mécanismes de financement communs. L'évaluation a par ailleurs laissé entrevoir que le système des Nations Unies pourrait améliorer la cohérence de ses programmes et les aligner sur les priorités nationales en répondant directement aux besoins d'investissement dans la croissance et l'emploi.

11. L'évaluation des résultats des activités de développement, l'évaluation de l'initiative « Unis dans l'action » et la nouvelle division du travail des Nations Unies soulignent tous la nécessité de poursuivre les programmes dans les domaines où le PNUD a obtenu de bons résultats au cours du précédent cycle de programmation. Par ailleurs, il est indispensable de mettre davantage l'accent sur les résultats transformatifs et les investissements initiaux dans la conception des programmes et les arrangements institutionnels. La nécessité d'un engagement plus fort des Nations Unies en faveur de la croissance inclusive, de l'emploi pour les pauvres et de l'émancipation économique des femmes impose au PNUD de jouer un rôle de leadership afin d'intégrer les agences non résidentes telles que l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et ONU-Femmes dans un environnement de programmation commun. Aux fins de renforcer le ciblage du programme, le PNUD a commencé à se désengager de secteurs où il intervenait précédemment, tels que les TIC au service du développement, l'alphabétisation fonctionnelle et le soutien direct à la Commission nationale de lutte contre le sida. Le PNUD doit par ailleurs améliorer ses capacités opérationnelles et insister davantage sur un soutien opportun, ciblé et de qualité à ses partenaires nationaux d'exécution. Les cycles successifs d'audit de la gestion de l'exécution nationale ont fait état de problèmes et montré la nécessité d'inscrire plus solidement dans les pratiques nationales les normes de responsabilité du PNUD, qui doivent ailleurs bénéficier d'un meilleur soutien des partenaires d'exécution.

III. Programme proposé

12. Deux considérations guident le nouveau programme de pays : d'abord, les priorités de la Stratégie de croissance et de développement du Malawi II et les résultats du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), et deuxièmement, la Stratégie institutionnelle du PNUD et sa stratégie régionale

pour l'Afrique. Ces considérations soulignent l'importance que continuent de revêtir le développement des capacités, l'efficacité de l'aide, la réduction de la pauvreté et la croissance, la gouvernance démocratique, le développement durable, l'énergie et l'environnement, et la parité des sexes. Conformément au mandat du PNUD, à ses avantages comparatifs et à son expérience en matière de développement, le programme de pays est conçu pour soutenir plusieurs domaines prioritaires stratégiques et interconnectés : la croissance économique durable et inclusive; les changements climatiques, l'énergie et l'environnement et l'atténuation des risques de catastrophe; l'atteinte des OMD (égalité des sexes et lutte contre le VIH/sida); la gouvernance démocratique et la gestion du secteur public. Tous ces domaines correspondent aux résultats escomptés (1), (3) et (4) du PNUAD.

13. Le programme de pays établit des synergies entre le développement des capacités et la gestion des ressources, en tant que contraintes clefs pour l'atteinte des OMD. Le soutien à la réforme de l'administration publique sera renforcé par une pratique nationale de la gestion axée sur les résultats, la poursuite de l'appui à la gestion et la négociation de l'aide, et une planification et élaboration de politiques basées sur des données probantes. Le PNUD insistera fortement sur les partenariats avec les agences des Nations Unies et autres partenaires de développement, considérant qu'il s'agit d'un moyen d'améliorer l'efficacité, l'efficacités et l'impact des programmes. Le PNUD et d'autres agences du système des Nations Unies défendront les principes d'intégration des questions relatives aux femmes, la durabilité environnementale et les approches fondées sur les droits, en établissant des objectifs clairs et des indicateurs de succès.

Composante I du programme : croissance économique durable et inclusive

14. En réponse à l'accent placé sur la croissance transformative par la Stratégie de croissance et de développement du Malawi, et afin de garantir que les pauvres profiteront de la prospérité future, le PNUD apportera son soutien financier et technique à l'innovation entrepreneuriale, au développement inclusif du marché, aux modèles d'entreprises en faveur des pauvres et à l'inclusion financière. Ces objectifs seront atteints par le renforcement des capacités des institutions en vue d'offrir des services aux petites et moyennes entreprises et de permettre aux modèles d'entreprises en faveur des pauvres d'établir le lien entre les agriculteurs et les marchés par le biais de chaînes de valeur novatrices.

Composante II du programme : gestion des risques liés aux catastrophes, changements climatiques, environnement et développement durable

15. Le soutien du PNUD sera axé sur l'amélioration de la coordination, la planification des investissements, l'intégration d'une perspective sexospécifique et la gestion des connaissances aux niveaux national et des districts, afin d'assurer un mode de développement induisant de faibles émissions et résilient face aux changements climatiques. Ces objectifs seront atteints par le renforcement de l'environnement politique, une amélioration de la gestion des données et de l'information, une extension des capacités de mobilisation des ressources, de

coordination et de suivi des institutions en charge de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, de la gestion des risques liés aux catastrophes et de la planification énergétique.

16. Avec 15 % de la population vivant à proximité ou dans des zones propices aux inondations et une probable augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles sous l'influence des changements climatiques, le PNUD renforcera son action en matière de gestion des risques liés aux catastrophes en confortant ses relations avec le Gouvernement au niveau central et à celui des districts, ainsi qu'avec la société civile et les agences des Nations Unies. La gestion des risques liés aux catastrophes sera intégrée dans 14 districts particulièrement exposés.

Composante III du programme : atteinte des OMD; égalité des sexes et lutte contre le VIH/sida

17. Le PNUD place l'accent sur les capacités nationales pour traiter des questions d'égalité des sexes : le Mécanisme national pour l'égalité entre les sexes. S'agissant de la lutte contre le VIH/sida, le PNUD s'efforcera de donner des conseils politiques stratégiques visant à assurer la durabilité de la réponse nationale, tant en termes financiers qu'institutionnels. Tous les indicateurs sexospécifiques du cadre de suivi des OMD traduisant un retard important, les Nations Unies chercheront à engager des actions transformatives. Pour sa part, le PNUD mobilisera les capacités nationales en soutien de nouveaux cadres et plans d'action. En ligne avec d'autres composantes du programme, le PNUD fournira un appui technique et financier afin d'améliorer l'émancipation économique et politique des femmes.

Composante IV du programme : gouvernance et réforme de la gestion du secteur public

18. L'approche sectorielle de la gouvernance placera sous un même cadre les institutions de justice et démocratiques. Le PNUD soutiendra des élections nationales libres et crédibles et continuera de renforcer les capacités opérationnelles, de responsabilisation et de gestion de la Commission électorale du Malawi. Conformément à l'accent placé par la Stratégie de croissance et de développement du Malawi sur les droits de l'homme, le PNUD apportera son appui aux plans de développement stratégique et des capacités de la Commission des droits de l'homme du Malawi et du Médiateur, tout en élargissant la portée et la couverture des efforts de sensibilisation aux droits de l'homme et de l'appui parajuridique. La coopération avec le Parlement en matière de responsabilité démocratique devrait être étendue en recourant aux mécanismes de financement communs.

19. Le PNUD appuiera l'unité de réforme de la gestion du secteur public et l'aidera à traduire dans la pratique une approche sectorielle de la gouvernance visant à améliorer la mise en œuvre publique et l'offre de services, tant aux niveaux national que décentralisé. Cet effort confortera la poursuite de la coopération avec le Gouvernement du Malawi et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) afin de promouvoir la décentralisation et les politiques et stratégies émergentes de développement rural intégré. S'agissant des principales approches sectorielles de la

gouvernance, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'agriculture, des plans synergétiques de développement des capacités seront élaborés avec d'autres agences des Nations Unies. Le PNUD ouvrira également la voie en développant des outils de diagnostic des capacités sectorielles.

20. Fort des succès antérieurs en matière d'efficacité de l'aide, de planification nationale, de suivi et d'évaluation, le PNUD s'efforcera d'introduire une pratique nationale de gestion axée sur les résultats, avec l'aide des institutions universitaires nationales. Ceci supposera un engagement continu en faveur du développement et de l'extension de la plate-forme de gestion de l'aide, l'appui du dialogue et des négociations relatives à l'aide, la planification fondée sur les OMD et l'exploitation du cadre national d'indicateurs aux fins de promouvoir la planification et l'élaboration des politiques. Il sera dûment tenu compte des réussites régionales et les relations institutionnelles pertinentes seront encouragées.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

21. Le programme de pays a été formulé en partenariat avec le Gouvernement du Malawi et fera l'objet d'une exécution nationale. Le PNUD élaborera les composantes individuelles du programme avec le Gouvernement, les agences des Nations Unies et les partenaires de développement, établira les arrangements institutionnels appropriés et appuiera l'exécution et la mise en œuvre nationale. L'exécution nationale reste la solution préconisée. Le PNUD et le Gouvernement conviennent que, dans certaines circonstances particulières, la mise en œuvre directe ou par des organisations non gouvernementales (ONG) pourra être une solution plus appropriée.

22. Les Nations Unies au Malawi ont l'intention d'entreprendre une évaluation des capacités internes afin de déterminer l'aptitude du pays à mettre en œuvre le Plan unique/PNUAD. Le PNUD contribuera activement à cet exercice afin de peaufiner sa structure organisationnelle. Le programme de pays sera suivi dans le contexte du PNUAD conjointement avec d'autres agences des Nations Unies par le biais d'examens annuels/semestriels à convenir avec le Gouvernement. Les évaluations seront effectuées conformément au plan d'évaluation convenu. Les opportunités d'évaluation et de suivi conjoints sur le terrain, avec d'autres agences des Nations Unies et partenaires de développement, seront recherchées.

23. Le PNUD favorisera activement les partenariats avec les principaux acteurs nationaux et internationaux, en vue de la programmation, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation conjoints et au travers de la participation aux groupes de travail sectoriels. Le PNUD continuera de tirer parti de ses réseaux de savoirs, y compris des centres de services régionaux, pour compléter ses capacités et fera appel à des sous-traitants en cas de besoin, notamment des volontaires des Nations Unies recrutés au plan national ou international.

24. Conformément au nouveau descriptif de programme de pays, le PNUD Malawi continuera de développer les capacités de son personnel national et international. Les agences des Nations Unies ayant adopté la politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT), le PNUD Malawi entreprendra des efforts concertés de développement des capacités afin de veiller à ce que le Gouvernement soutienne les normes opérationnelles et de responsabilité pertinentes.

Cadre de résultats et d'allocation de ressources du PNUD pour le Malawi, 2012-2016

Ressources pour 2012-2016 : Ressources ordinaires : 35 457 000 dollars; Autres ressources : 133 500 000 dollars; Total : 168 957 000 dollars

Priorité ou objectif national : Amélioration de la gouvernance

Résultat PP/PNUAD 4 : Les institutions nationales appuient effectivement la transparence, l'obligation de rendre compte, la participation démocratique et les droits de l'homme. **Indicateur de résultat** : Le public tient les titulaires de devoirs pour responsables. **Domaines d'intervention correspondants dans le plan stratégique** : Gouvernance démocratique

<i>Contribution du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), base(s) et objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (dollars)</i>
Le Gouvernement développe une approche sectorielle de la gouvernance.	Les partenaires de développement, y compris les agences de l'ONU, apporteront un soutien technique et financier aux sous-secteurs de la justice formelle et informelle, à l'éducation civique, à la décentralisation et aux élections nationales, alors que les organisations de la société civile participent à la mobilisation de la communauté.	Assistance financière et technique pour la mise en œuvre opérationnelle de l'approche sectorielle de la gouvernance, les institutions stratégiques, les élections, la participation démocratique subnationale et la décentralisation	<i>Taux de participation des électeurs.</i> Base : 70 % Élections présidentielles et législatives (2009); Objectif : 90 % (2014). <i>% d'augmentation des secteurs décentralisés.</i> Base : 63 % (2010); Objectif : 85 % (2016). <i>Nombre de participants apportant un soutien aux mécanismes de financement sectoriels .</i> Base : 0; Objectif : 8.	Approche sectorielle de la gouvernance, plan national d'investissement et de renforcement des capacités; plans stratégiques et de développement des capacités pour le Parlement, le Médiateur, la Commission des droits de l'homme du Malawi et la Commission électorale du Malawi	Ordinaires : 9 137 269 Autres : 30 758 400
Le Gouvernement poursuit les réformes de la gestion du secteur public.	Les partenaires de développement soutiennent la gestion financière et économique publique et le développement des capacités, en insistant sur la santé, l'éducation et l'agriculture.	Soutien à la réforme de la gestion du secteur public, plans de renforcement des capacités, et pratique de la gestion axée sur les résultats pour améliorer l'efficacité de l'aide et la Stratégie de croissance et de développement du Malawi	<i>% de hauts fonctionnaires formés au leadership et à la gestion.</i> Base : 30 % (2008); Objectif : 70 % (2016) <i>% de l'aide reportée sur le budget national.</i> Base : 55 % (2009); Objectif : 75 % (2016) <i>% de ministères dotés de systèmes de suivi et évaluation fonctionnels.</i> Base : 60% (2010); Objectif : 90% (2016)	Stratégie de réforme de la gestion du secteur public mise en œuvre; gestion de l'aide renforcée; pratiques de la gestion axée sur les résultats mises en place	Ordinaires : 9 137 269 Autres : 30 758 400

Priorité ou objectif national : Croissance économique durable

Résultat PP/PNUAD 1 : Les politiques nationales, les institutions locales et nationales appuient effectivement la croissance économique équitable et durable et la sécurité alimentaire d'ici 2016. **Indicateur de résultat** : Proportion de terres couvertes par des forêts (base : 36,2 %; objectif : 32%). **Domaines d'intervention correspondants dans le plan stratégique** : Énergie & environnement; prévention des crises et relèvement

<i>Contribution du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), base(s) et objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (dollars)</i>
Le Gouvernement poursuit la gestion des changements climatiques, de l'environnement et des ressources naturelles, et de l'énergie dans la Stratégie de croissance et de développement du Malawi II coordonne la gestion des risques liés aux catastrophes.	Les partenaires de développement soutiennent le programme national de lutte contre les changements climatiques, la gestion des risques liés aux catastrophes et les programmes de résilience au niveau communautaire. Les acteurs non étatiques mettent en œuvre au plan local les projets communautaires de lutte contre les changements climatiques, liés à l'environnement et aux ressources naturelles et ceux de gestion des risques liés aux catastrophes.	Développement des capacités nationales de coordination de la lutte contre les changements climatiques, de gestion des risques liés aux catastrophes, de l'environnement et des ressources naturelles au niveau national et des districts.	<i>Total des investissements au Malawi. Base : 2010 = 3,8 millions de dollars; Objectif : 2016 = 7,8 millions de dollars.</i> <i>Contribution des énergies renouvelables au bouquet national énergétique. Base : 2010: 0,2 %; Objectif : 2016: 6 %.</i> <i>Nombre moyen de jours pour démarrer l'assistance après une catastrophe. Base : + 14 jours (2008); Objectif : < 7 jours.</i>	Coordination effective au plan national et à celui des districts; intégration de la lutte contre les changements climatiques, de la gestion des risques liés aux catastrophes, de l'environnement et des ressources naturelles dans les plans de développement nationaux et de 14 districts.	Ordinaires : 9 137 269 Autres : 30 758 400

Résultat PP/PNUAD 1 (indiqué ci-dessus) : **Indicateur de résultat** : Proportion de personnes sous le seuil de pauvreté (moins d'un dollar par jour). Base : 39 % (2009); objectif : 25 % (2016). **Domaines d'intervention correspondants dans le plan stratégique** : Réduction de la pauvreté et atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement

La Stratégie de croissance et de développement du Malawi accorde la priorité à la croissance économique induite par les exportations et le développement rural intégré, y compris le développement du secteur privé.	Les partenaires de développement, les institutions financières internationales et les agences de l'ONU soutiennent la réforme du secteur financier, le développement du secteur privé; l'industrie agro-alimentaire et l'investissement privé.	Soutien du renforcement des capacités pour la culture financière, la création de banques rurales, les partenariats public-privé, y compris l'émancipation économique des femmes	<i>% de citoyens accédant à la micro-finance. Base : 3 %; Objectif : 15 %.</i> <i>% des exportations non-traditionnelles dans le total des exportations. Base : 10,7 %; Objectif : 30 %.</i> <i># d'assemblées de district mettant en œuvre des plans de développement guidés par la stratégie de développement rural intégré.</i> <i>Base : 0; Objectif : 12.</i>	Extension des capacités nationales pour les institutions de micro-finance, produits financiers accessibles à tous; nouvelles opportunités interentreprises pour les produits du Malawi	Ordinaires : 3 659 162 Autres : 21 533 550
--	--	---	---	--	---

Priorité ou objectif natinal : Réduire les inégalités entre les femmes et les hommes et prévenir la propagation du VIH

Résultat PP/PNUAD 1 et 3 : Les politiques gouvernementales, les institutions locales et nationales appuient effectivement la transparence, l'obligation de rendre compte, la participation démocratique et les droits de l'homme. Réponse nationale au VIH/sida élargie pour parvenir à l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'accompagnement. **Indicateur de résultat** : taux de VIH. Base : 12 % (2010); Objectif : 10 % (2016). **Domaines d'intervention correspondants dans le plan stratégique** : Réduction de la pauvreté et atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement

<p>La Stratégie de croissance et de développement du Malawi II fait de l'égalité entre les femmes et les hommes un thème transversal, insistant sur l'intégration, la planification et l'action. La réponse nationale au VIH/sida est essentielle dans le contexte des efforts d'ensemble entrepris pour atteindre les OMD.</p>	<p>Les partenaires de développement apporteront un soutien technique et financier à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre le VIH/sida, par l'intermédiaire de mécanismes locaux et globaux. Les agences de l'ONU apportent un soutien stratégique et assument des responsabilités dans la mise en œuvre.</p>	<p>Mobilisation des capacités nationales en soutien des plans d'actions en faveur de l'égalité des sexes; soutien technique et financier pour renforcer l'émancipation économique et politique des femmes. Soutien à la lutte contre le VIH/sida centré sur la réponse nationale.</p>	<p><i>% de stratégies sectorielles dotées d'objectifs sexospécifiques.</i> Base : 10 %; Objectif : 90 %.</p> <p><i>% du budget national consacré à la prévention, au traitement et aux soins du VIH/sida.</i> Base : ≤ 3 %; Objectif : ≥ 5%.</p>	<p>Plate-forme nationale d'action sur l'égalité des sexes opérationnelle; réponse nationale au VIH/sida renforcée.</p>	<p>Ordinaires : 4 386 031 Autres : 19 691 250</p>
---	--	---	--	--	---